Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 43 (1979)

Heft: 169-170

Artikel: L'occitan en Provence : le dialecte provençal : ses limites et ses variétés

Autor: Bouvier, Jean-Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399670

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'OCCITAN EN PROVENCE
LE DIALECTE PROVENÇAL, SES LIMITES ET SES VARIÉTÉS *

On sait combien est ambigu dans l'histoire de la langue d'oc le terme de *provençal* ! Sans vouloir s'étendre sur cette question on rappellera seulement quelques données connues de tous. A partir du XIIe siècle surtout, l'usage s'introduit d'appeler *provençale* la langue des troubadours, peut-être en raison de l'origine géographique de certains troubadours — de même l'emploi antérieur de *limousin* avait rappelé la provenance des premiers troubadours —, mais aussi sans doute par une référence semi-consciente à l'ancienne Provincia et par un besoin d'affirmer la romanité de cette littérature et de cette culture. En tout cas, il est sûr que dès la fin du XIe siècle au moins, le terme est souvent appliqué aux habitants de l'ensemble du Midi de la France : comme le suggèrent les auteurs de l'*Histoire de Provence*, les « seigneurs provençaux » de la première croisade proviennent du Languedoc aussi bien que de la Provence, bien qu'à cette époque-là la Provence soit parfaitement définie comme entité historique et géographique [1].

Au cours des âges, le terme de *provençal* a gardé son ambiguïté, jusque chez les savants qui, au XIXe siècle, ont restauré et développé la connaissance de l'ancienne langue d'oc. Il est d'ailleurs piquant de constater qu'un homme comme J. Anglade ait appelé son manuel *Grammaire de l'ancien provençal* et ait contribué à accréditer l'expression, alors que dans le même ouvrage il reconnaissait qu'*occitan* était plus clair et plus satisfaisant [2]. Au milieu du siècle le Félibrige reprit le mot à son compte, comme on le sait, en jouant délibérément sur l'ambiguïté : la « Renaissance provençale » était bien celle

* Version française d'un article paru en occitan (variété provençale) dans la revue *Annals de l'Institut d'Estudis occitans*, 5 na tiera, nº 3, 1978, p. 3-22.

1. *Histoire de la Provence*, publiée sous la direction de E. Baratier, Privat, Toulouse, 1969, p. 134-138.

2. Joseph Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, Klincksieck, Paris, 1921, p. 10-11.

de l'ensemble de la langue d'oc, mais avec une volonté parfaitement claire de consacrer la primauté d'un dialecte — nous dirions plutôt maintenant une « variété dialectale » (voir plus loin) de Provence — celui qu'illustraient les « primadiers » du Félibrige.

Actuellement, si pour beaucoup de Provençaux l'ambiguïté reste du même ordre et si une sorte d'« ethnocentrisme provençal », créé à la fois par cette tradition terminologique et par la référence historique au Félibrige, continue à sous-tendre et à fausser bien des débats, il faut reconnaître que la situation est encore aggravée par la polysémie du mot *langue*. Tous les linguistes savent bien qu'il existe trois emplois distincts de ce mot. On parlera de langue (ou de compétence) pour désigner tout système de communication linguistique qui assure le fonctionnement d'une communauté à quelque niveau que ce soit (L 1), et à ce point de vue là, il est aussi légitime de parler de la langue de Manosque (qu'elle soit de type français ou occitan) que de la langue de V. Hugo ou de la langue anglaise. Mais dans une perspective aussi bien diachronique que synchronique, on distingue aussi *langue* de *dialecte*, et dans ce cas une langue sera d'abord un ensemble de dialectes unis par la participation à un « diasystème » commun (L 2) [1], ce qui est notamment le cas des expressions telles que *langue d'oïl, langue d'oc*. Enfin l'évolution historique ayant amené souvent, mais non obligatoirement, soit une convergence ou une fusion des dialectes, soit l'hégémonie de l'un d'entre eux, on appellera aussi *langue* l'instrument de communication national, et en tout cas supradialectal qui en résulte parfois (L 3), étant bien entendu que cette langue unifiée en se répandant dans l'espace se divisera à son tour en dialectes par la force des choses et donc reviendra à l'état de L 2, qui est l'état normal d'une langue à moyenne diffusion. C'est évidemment ce qui se passe pour la langue française qui, issue d'un dialecte (au moins en partie), est composée aujourd'hui de variétés régionales qui d'une certaine façon peuvent apparaître comme des néo-dialectes.

Il n'est pas douteux que ces trois significations se télescopent dangereusement dans l'expression doublement équivoque de *langue provençale* que l'on peut lire ou entendre. Elle autorise toutes les interprétations, y

1. Nous employons le nom qui est maintenant consacré par l'usage, depuis les recherches de U. Weinreich, et, dans le domaine roman, de B. Cazacu, G. Francescato, L. Heilmann, C. Grassi...

Pour le domaine occitan on sait que P. Bec a d'une façon très heureuse utilisé le concept et le mot de *diasystème* pour définir la langue d'oc (Cf. P. Bec, *Manuel pratique d'occitan moderne*, Picard, 1973, p. 24-25).

compris bien entendu celle qui a provoqué le texte officiel bien connu où il est question *des* langues d'oc. Ce pluriel insolite (c'est le moins qu'on puisse dire) implique évidemment l'existence d'une « langue provençale », circonscrite dans le Sud-Est de la France et d'une « langue occitane » située « de l'autre côté du Rhône », chacune ayant ses subdivisions particulières (L 2), sa norme propre (L 3) et bien entendu sa graphie. Et cette fois-là on peut dire que nous ne sommes plus dans l'ambiguïté. Mais nous sommes en pleine rêverie du point de vue scientifique... Et c'est en me plaçant sur le seul plan scientifique, et en me fondant sur l'expérience de l'*Atlas Linguistique de Provence* [1], mais aussi des recherches sur la tradition orale et la culture régionale que nous avons engagées en Provence, que je voudrais essayer d'apporter un peu de clarté dans la terminologie et surtout la structuration linguistique de la Provence.

Bien entendu, aucun linguiste, aucun dialectologue, connaissant un tant soit peu les problèmes des langues romanes, ne peut soutenir un seul instant, sur le plan scientifique, l'existence de deux langues d'oc ! L'analyse linguistique synchronique ou diachronique, l'étude des conditions historiques d'apparition et de développement, l'examen du contexte culturel général, qu'il s'agisse de la culture savante, littéraire, ou de la culture populaire... tout montre que la langue d'oc est *une* dans sa structure aussi bien que dans son destin. Mais cette unité se réalise, on le sait, à travers la diversité des dialectes et des sous-dialectes, qui constitue l'originalité profonde et la richesse véritable de la langue d'oc. Et le provençal n'est pas autre chose que l'un de ces *dialectes* : celui qui est parlé en Provence. Il peut paraître puéril de rappeler des vérités aussi banales. Encore faut-il savoir ce que l'on entend exactement par *dialecte* et par *Provence*.

Sur la notion de dialecte et sur le rapport dialecte-langue, il existe toute une littérature abondante et souvent contradictoire et il faudrait tout un livre pour en rendre compte. Mais on est bien obligé de dire qu'elle n'a pas toujours abouti à des résultats parfaitement clairs. Je dirai simplement, pour faire très bref, que pour un dialectologue, la variété linguistique appelée dialecte est non-autonome et en quelque sorte « incomplète » puisqu'elle appartient à un ensemble plus vaste défini par le diasystème [2] de la langue ; elle repose sur une certaine cohérence linguistique, mais aussi géographique,

1. J. C. Bouvier et Cl. Martel, *Atlas linguistique et ethnographique de Provence* (*ALP*), t. I, Ed. du C. N. R. S., Paris, 1975.
2. Voir note 1 p. 47.

historique, ou plus largement culturelle : elle implique dans la vie de tous les jours l'existence ancienne ou la permanence d'un certain nombre de liens tissés par la volonté politique peut-être (Comté de Provence puis province de Provence, duché de Normandie...) mais surtout par l'habitude d'échanges de toute sorte, économiques, commerciaux, culturels, qui ont pu créer une certaine forme de conscience régionale. En définitive, et cela est capital, subdivision de la langue, le dialecte s'inscrit dans un espace limité et cohérent, mais un espace qui ne peut être défini que par une association entre les critères linguistiques et extra-linguistiques.

Cela nous amène alors à revenir sur ce que l'on entend par *Provence, provençal,* lorsqu'il s'agit du *dialecte provençal.* Que l'on ouvre l'*Atlas Linguistique de Provence* et on verra que la Provence que nous avons retenue est singulièrement étendue : elle englobe tout le département des Hautes-Alpes, le département de la Drôme et un bout de celui de l'Isère (le Trièves). Certes, comme je l'ai montré ailleurs [1], l'extrémité septentrionale de la Drôme (au Nord de la vallée de l'Isère) ne peut pas vraiment être appelée occitane, et on peut discuter aussi sur l'occitanité des parlers de la région de Briançon ; d'autre part, pour des raisons pratiques, nous avons laissé de côté les parlers occitans du Piémont, étudiés par les Italiens, et aussi les parlers « rhodaniens » du Gard ou de l'Ardèche qui ne peuvent être dissociés de ceux du Vaucluse ou de la Drôme, mais sont inventoriés dans d'autres Atlas [2].

Cela étant dit, l'Atlas de Provence met en lumière une réalité essentielle : le domaine géographique du dialecte provençal n'est pas seulement la Basse-Provence (département du Vaucluse, Gard en partie, Bouches-du-Rhône, Sud des Alpes-Maritimes) [3] comme on le dit généralement ; mais il

1. J. C. Bouvier, *Les parlers provençaux de la Drôme*, Klincksieck, Paris, 1976, particulièrement p. 466-468.

2. L'Ardèche est entièrement comprise dans l'*Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central* (*ALMC*) de P. Nauton, (4 vol., Ed. du C. N. R. S., 1957-1963). Le Gard fait partie de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, que J. M. Petit est en train de réaliser à Montpellier.

3. Voir P. Bec, *ouvrage cité*, p. 17, et *Manuel pratique de Philologie romane*, t. I, Picard, 1970, p. 402. On sait que, dans une œuvre antérieure à celles-là, P. Bec donnait au contraire la même dénomination au Nord et au Sud, en distinguant le *provençal alpin* du *provençal* : cf. P. Bec, *La langue occitane*, P. U. F. « Que sais-je » 1963, p. 43-46. Mais P. Bec a ensuite abandonné cette terminologie et adopté la distinction entre *provençal* (au Sud) et *alpin* (au Nord) pour ne pas introduire de données historiques : cf. *Manuel pratique d'occitan moderne*, p. 17, note 6.

comprend tout ce qui est à l'Est du dialecte languedocien et de l'auvergnat, ou si l'on veut il réunit ce que P. Bec distingue sous les termes de *provençal* et d'*alpin*, et dépasse donc sensiblement la Provence historique aussi bien que la Provence géographique.

Ainsi, après la restriction de l'emploi traditionnel du terme *provençal*, voici une nouvelle extension..., qui remet en cause les classifications habituelles et peut donc sembler bien fâcheuse. Mais que l'on nous croie, ce n'est pas sans de sérieuses raisons que nous proposons ce changement.

La première raison est évidemment linguistique, comme il se doit. Parmi les traits typologiques qui sont généralement retenus pour définir l'identité du provençal, certains sont bien circonscrits dans l'espace habituellement affecté à ce dialecte (la Basse-Provence), ainsi la neutralisation de l'opposition singulier-pluriel consécutive à la chute de l'-*s* final, les déterminants en *ei* ou *i* (*lei/li*, *aquestei/aquesti*) que l'on trouve de Nîmes à Nice. Certains sont d'une localisation beaucoup plus limitée, tels que la chute de l'-*s*- intervocalique (voir plus loin) ou le passage de *ion* à *ien*. Mais surtout la plupart de ces traits se retrouvent au Nord de la Provence, dans les parlers drômois ou alpins : ainsi la chute des occlusives finales affecte l'immense majorité des parlers drômois ; la vocalisation de l'-*l* final se retrouve partout à l'Est du Rhône, sauf dans une frange très étroite près de la frontière italienne [1] ; et de même le maintien de -*n* final se produit d'une façon totale dans les Hautes-Alpes, partielle seulement dans la Drôme et l'Ardèche rhodanienne (*pãn*, *bẽn* ... mais *vi*, *razi*, *mulu* « tas » [2].

Mais cet argument d'une communauté linguistique entre le Nord et le Sud, dans cette région, ne suffit pas, car il est bien évident que plusieurs de ces traits se retrouvent également, à des degrés divers, dans d'autres parties de la langue d'oc : -*l* final vocalisé en gascon, -*n* final postvocalique maintenu en gascon et dans une partie du languedocien, chute des consonnes finales en auvergnat et limousin... Ce réseau de correspondances interdialectales rend souvent difficile la délimitation et la description des grands ensembles dialectaux, étant donné qu'en aboutissant à une espèce de brassage linguistique général il empêche ou bouleverse les classements trop rationnels. Mais comment ne pas voir que c'est la vraie vie de la langue d'oc et le plus sûr garant de son unité et des possibilités d'intercompréhension ? Sur cette question, il y aurait tout un livre à faire, qui devrait tenir

1. Voir *ALP*, cartes 3 (« soleil »), 145 (« canal »), 200 (« râteau »).
2. *Les parlers provencaux de la Drôme*, p. 363-371.

compte en particulier des remarquables recherches de J. Séguy sur la dialectométrie [1], et établirait sans doute que les correspondances sont plus nombreuses entre les dialectes les plus éloignés, les oppositions différentielles étant plus marquées entre dialectes en contact. A ce qui vient d'être dit sur provençal et gascon, il faudrait ajouter bien d'autres exemples plus limités, mais encore plus pertinents de ce point de vue-là : ainsi par exemple la similitude de traitement du suffixe -ARIA et partiellement de -ARIUS en gascon, en catalan... et dans les parlers du Nord de la Drôme ou des Hautes-Alpes, *ribèra* « rivière » dans ces trois zones [2] ; ou encore la 3e pers. sg. du parfait en *-èc* en gascon et dans les parlers alpins.

Tout cela nous amène à considérer que l'un des éléments déterminants pour délimiter l'espace provençal est sans doute la « conscience linguistique régionale ». Je sais bien que ce concept est fluctuant et qu'il peut être déterminé dans une large mesure par des motivations politiques ou idéologiques, ou encore par une tradition littéraire : on vient de le voir précisément avec l'expression « langue provençale », reflet de l'idéologie félibréenne. Il est sûr d'autre part que, dans une situation de diglossie comme celle que nous connaissons, cette conscience est combattue et atténuée par la pression de la langue nationale. Il n'en reste pas moins que les enquêtes pour l'*Atlas Linguistique de Provence* nous ont révélé chez nos informateurs du Nord comme du Sud le sentiment plus ou moins explicité, mais assez net, d'appartenir à une communauté linguistique, qu'on peut appeler du Sud-Est, perçue comme apparentée à celles d'outre-Rhône, mais franchement distincte. Certes la limite entre Nord et Sud (ligne *ca/cha*) (voir plus loin) est généralement reconnue comme importante par les locuteurs qui ont un peu d'expérience et de curiosité linguistique, mais sans commune mesure avec celle qui sépare — ou est censée séparer — du languedocien ou des autres dialectes. Pour un Drômois ou un Haut-Alpin, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var sont des zones auxquelles on se réfère volontiers, dont on connaît les habitants et leur façon de parler et avec lesquels on sent, à travers des différences notables, une connivence linguistique réelle. Et l'inverse est également vrai. Pour les uns et les autres, en revanche, les parlers languedociens, moins connus parce que moins entendus, semblent plus

1. Cf. Jean Séguy, *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne*, t. V, Ed. du C.N.R.S., 1973, Notice explicative ; « La dialectométrie dans l'*Atlas Linguistique de la Gascogne* », dans *RLiR*, p. 37 (1973), p. 1-24, etc.
2. Voir *ALP*, carte 156.

éloignés et en tout cas relever d'un autre ensemble culturel. L'expérience de la guerre de 14-18, qui a confronté beaucoup de nos vieux informateurs (de plus en plus rares) avec d'autres Occitans de toute provenance et leur a fait vraiment comprendre ce qu'était la langue d'oc dans son unité et sa diversité, cette expérience linguistique dont on nous a souvent parlé a contribué à réduire la distance subjective mais n'a pas fondamentalement modifié la perception du dialecte provençal par rapport aux autres.

S'il en est ainsi c'est sans doute parce que ce sentiment linguistique a de profondes racines dans la réalité culturelle globale.

Du point de vue géographique ce qui caractérise le Sud-Est occitan, c'est la coexistence d'une zone alpine et d'une zone méditerranéenne. C'est aussi et surtout la présence de deux grands cours d'eau, le Rhône et la Durance, dont les vallées ont toujours assuré la communication entre le Nord (alpin et non-alpin) et le Sud, et scellé par des échanges séculaires l'unité profonde de cette région, et donc du dialecte provençal. Tout a été dit sur le rôle économique de ces deux grandes vallées qui ont favorisé la transhumance des pâturages de Crau ou du Var vers le Vercors ou les Hautes-Alpes, les descentes saisonnières des *sòcas* de gavots vers les grands champs de blé des plaines rhodaniennes, ou celles des Drômois dans les vignes du Vaucluse ou du Var, le commerce du sel de Berre jusque vers les montagnes, les charrois de toute sorte dans les deux sens, sans oublier à l'époque moderne les migrations touristiques internes [1]. C'est là, je crois, une situation profondément originale par rapport à ce que l'on peut observer dans les autres parties de l'Occitanie. Mais c'est aussi une situation de déséquilibre car dans les secteurs de l'économie traditionnelle les plus importants (le blé, la vigne...) les mouvements de population se sont plutôt faits dans le sens Nord-Sud qu'inversement. Cette dépendance — relative — des zones montagneuses ou de la moyenne vallée du Rhône à l'égard du Sud méditerranéen a eu pour conséquence capitale qu'il n'y a jamais eu dans le Nord de développement de centres économiques et culturels ayant un poids comparable à ceux d'Avignon, Aix, Marseille, Toulon, Nice ou Nîmes. En d'autres termes les habitudes d'échanges intenses avec les voisins méri-

1. Sur ces questions voir *Atlas historique de Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco*, par E. Baratier, G. Duby, E. Hildesheimer, Ed. A. Colin, 1969, particulièrement cartes 80-89, pour la transhumance, le commerce du sel, les routes... ; D. Faucher, *Plaines et Bassins du Rhône Moyen entre Bas-Dauphiné et Provence*, Valence 1972 ; pour la transhumance de la Crau ou du Vaucluse vers le Vercors voir aussi mon étude sur les parlers de la Drôme, p. 37-39 et carte 8.

dionaux ont empêché qu'apparaissent dans le Nord les conditions favorables à la création d'une unité dialectale distincte de celle du Sud, et ont créé peu à peu ce sentiment de communauté dialectale dont nous avons parlé.

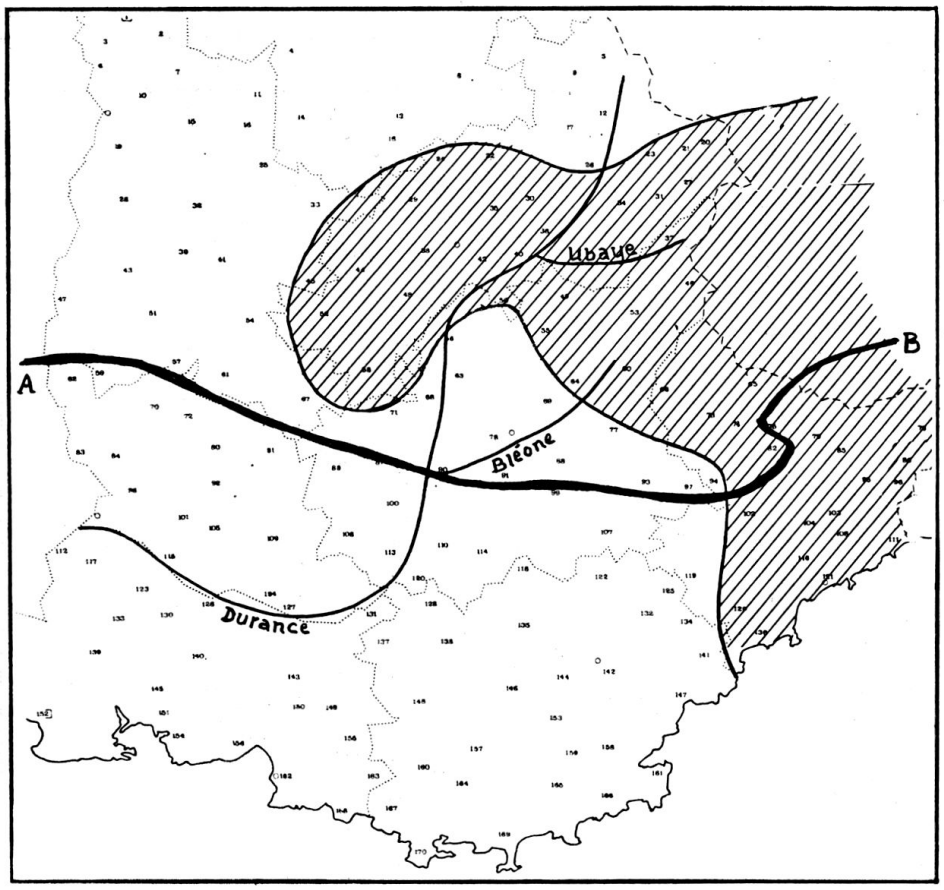

CARTE I. — Champ.

/// : consonne finale prononcée : *tsãmp, tɛãmp...*

: consonne finale tombée : *tsã...*

A — B : limite entre nord-provençal et sud-provençal

D'un point de vue « objectif » nous trouvons d'ailleurs de nombreuses traces linguistiques de l'interpénétration entre le Sud et le Nord et plus précisément de la dépendance du Nord à l'égard du Sud. Beaucoup de mots ont été empruntés par les parlers du Nord à ceux du Sud, comme j'ai eu l'occasion de l'établir en étudiant les parlers de la Drôme [1] : ainsi *calabèrt*

1. Voir surtout p. 62-66, 132-137, 202-203.

connu dans toute la Drôme, *escabòt* dans le Diois, *pastré* jusque dans le Vercors, *cabassièr* dans le Nord du département, *carrèta, fèda* dans le Sud. Mais la preuve la plus manifeste est apportée par la situation actuelle des parlers alpins que révèlent les cartes 1, 2, 3. La conservation des consonnes finales, trait alpin essentiel (comme nous le verrons) apparaît dans des aires

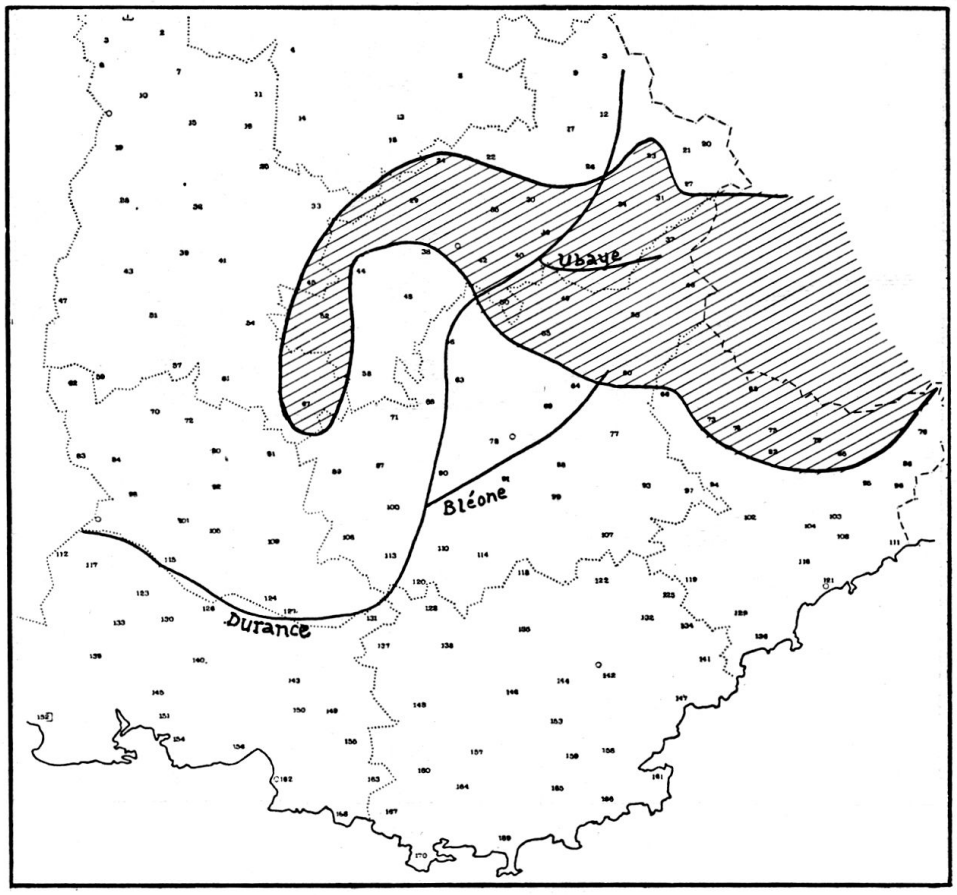

CARTE 2. — Heures.

▨ : *s* final du pluriel prononcé : *ɥras, ɥros*...

□ : *s* final du pluriel tombé

qui varient d'un mot à l'autre, mais qui, si on les compare à l'aire habituelle des parlers alpins (voir plus loin) ont une tendance très nette à se réduire : dans les cartes *champ* et *heures*, c'est la partie méridionale de l'aire qui se rétracte ; sur la carte *chaud* on voit même que l'aire est constituée de deux morceaux séparés par un couloir. Mais dans tous ces cas il est facile de voir

que ce mouvement de réduction se produit sous l'effet de la poussée des parlers du Sud : c'est le phonétisme méridional, dans lequel les consonnes finales sont tombées dès le XVIe siècle, qui tente de pénétrer dans les parlers alpins. La carte montre assez clairement que cette poussée méridionale s'est

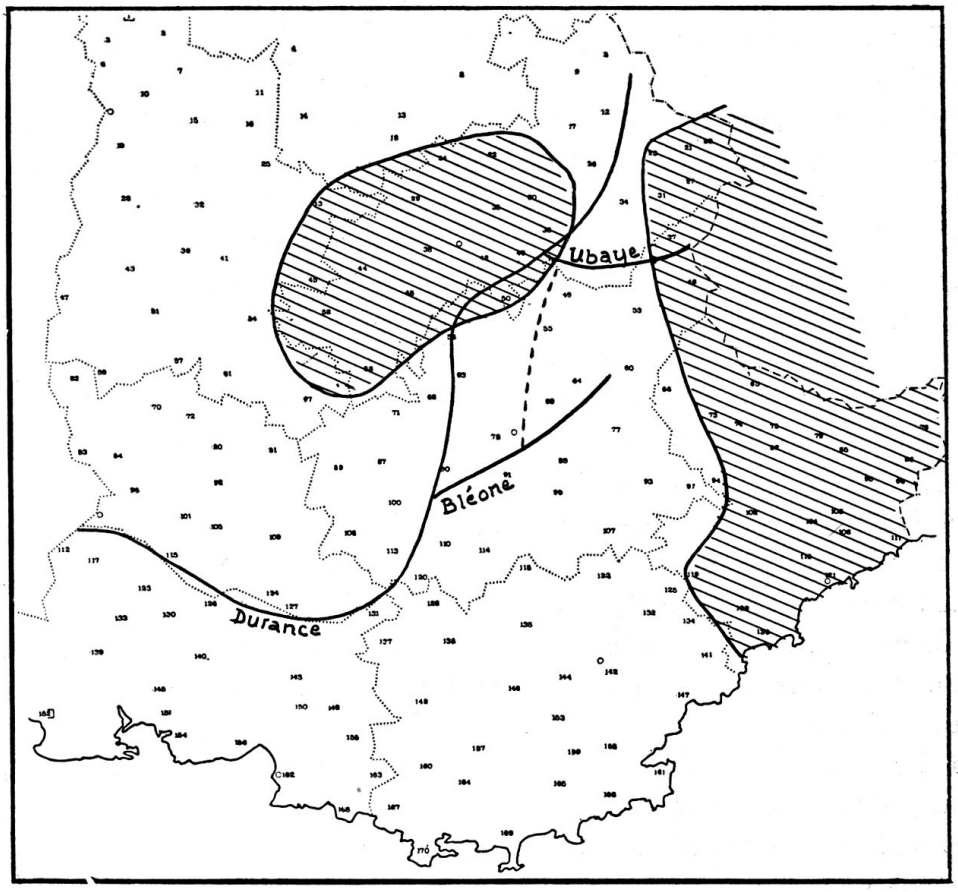

CARTE 3. — Chaud.

: consonne finale prononcée : *kạụt* ou *tsạụt*...

: consonne finale tombée : *kạụ* ou *tsạụ*...

. route de Digne à Seyne

exercée essentiellement le long des grandes voies de communications qui unissent le Sud et le Nord : la vallée de la Durance surtout, mais aussi les vallées adjacentes de la Bléone qui va vers Digne, et de l'Ubaye qui va vers Barcelonnette. Il y a aussi certaines routes de montagne particulièrement importantes telles que celle qui mène de Digne à Seyne-les-Alpes et à

l'Ubaye, représentée sur la carte *chaud* par un trait discontinu. Comme le montre bien l'*Atlas Historique de Provence* [1], cette route est d'une grande ancienneté ; d'abord draille de transhumance et chemin muletier, elle est attestée comme une véritable route, au moins pour une grande partie de son parcours, sur les cartes du XVIIIe siècle.

Cette influence — assez considérable — du Sud méditerranéen sur le Nord alpin, on dira peut-être qu'elle est récente : il est vrai que si on compare nos cartes avec celles de l'*ALF* [2], on peut constater qu'au début du XXe siècle la poussée méridionale était un peu moins forte. Mais il est sûr qu'elle est ancienne comme le montrent les documents médiévaux alpins recueillis par P. Meyer [3] et qu'elle est une donnée fondamentale de la situation linguistique de cette région. Pour moi elle prouve surtout que les parlers alpins appartiennent au même dialecte que les parlers non-alpins avec lesquels ils ont toujours eu des relations étroites.

Tel qu'il est défini et délimité (voir carte 4), le dialecte provençal se subdivise en grandes variétés ou sous-dialectes, sur lesquels nous passerons assez vite, car cette réalité linguistique est assez bien connue et de toute façon une description précise mériterait de bien plus grands développements que le cadre de cet article. Nous insisterons seulement sur quelques aspects qui nous paraissent essentiels.

Comme l'indique la carte, l'espace dialectal provençal est traversé par deux grands axes qui se recoupent : l'un (A-B) horizontal allant d'Est en Ouest, l'autre (C-D) vertical, si l'on peut dire, allant approximativement du Nord vers le Sud en faisant une large boucle. Le premier est bien connu puisqu'il parcourt toute la langue d'oc et distingue les parlers nord-occitans des parlers sud-occitans. Il sépare donc, dans notre région, nord-provençal et sud-provençal.

— Au Nord : *tɛãnta, tɛạbro, djạu̯, fẹ̀ya* ou *fya* (FETA), *maur* (MATŪRU), *paya, néya* ou *nédja* (NECARE) *vẹnu* « je viens » ...

— Au Sud : *kãnta, kạbro, gạu̯, fẹ́do, madur, paga, néga, vẹ̀ne* ...

1. Voir cartes 125 et 126.
2. Voir *ALF*, cartes 254 et 1416.
3. On voit au moins dans le recueil de Meyer l'ancienneté de la chute de *t* final postvocalique. Elle commence à être notée au XVe siècle, précisément dans le couloir que font apparaître nos cartes : par exemple *beyla* « donné », *vendu* « vendu »... d'une façon systématique dans le *Livre de raison de Fazi*, à Rame (près de Freissinières, pt 26 de l'*ALP*) : P. Meyer, *Documents linguistiques du Midi de la France*, 1909, p. 435.

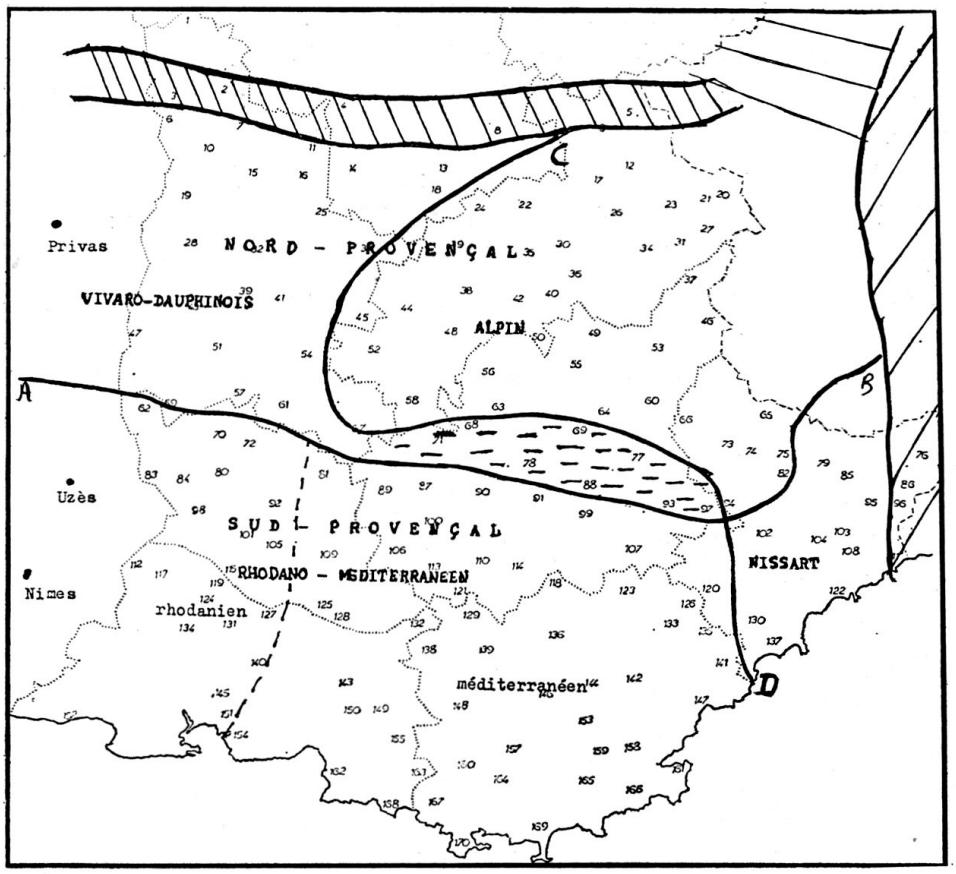

CARTE 4. — Le dialecte provençal.

|||| : zone de transition entre la langue d'oc et le francoprovençal

-·-·- : zone de transition entre le rhodano-méditerranéen et l'alpin

La ligne de partage entre ces deux grandes zones coïncide à peu près avec la limite départementale entre la Drôme et le Vaucluse, se confond avec le Ventoux et la montagne de Lure, passe ensuite au Sud de Digne, vers les Mées, Mezel, Barrème et remonte un peu vers le Nord dans les Alpes-Maritimes où elle passe entre Isola et Saint-Sauveur de Tinée.

Le deuxième axe est plus spécifique et plus récent puisqu'il ne date que de la fin du Moyen Age. C'est celui dont nous avons déjà parlé, qui permet de distinguer parlers alpins et non-alpins. Les parlers alpins situés dans les Hautes-Alpes, le Nord-Est des Alpes de Haute-Provence, une petite frange drômoise, les Alpes-Maritimes (voir plus loin) ont, comme on le sait, les principaux traits spécifiques suivants :

— conservation de *p, t, k, ts* en position finale.

— tendance au maintien de *-r* final dans les infinitifs.

— passage assez général de *-l-* intervocalique à *r* : *surèu* « soleil », *aro* « aile ».

— diphtongaison de *è* en *èa* devant *r* : *vèart* « vert ».

Ainsi se trouvent délimités quatre sous-dialectes provençaux :

1) le « provençal alpin » qui à la fois possède les traits nord-provençaux et les traits alpins dont nous venons de parler, mais tend à se rétracter, comme on l'a vu ;

2) le provençal « vivaro-dauphinois » qui, tout en faisant partie de l'ensemble nord-provençal, ne peut pas se confondre avec le provençal alpin. Il se situe dans une région non-alpine, qui a pour axe central le Rhône la moitié orientale de l'Ardèche et la plus grande partie de la Drôme. Et il est bien moins conservateur que l'alpin : s'il assure la distinction entre singulier et pluriel, ce n'est pas par le maintien d'*-s* au pluriel, mais par une opposition vocalique dans les féminins uniquement, sg. *-o* / pl. *-a* (comme en auvergnat et limousin) [1]. Et surtout il a laissé tomber les occlusives finales et la constrictive *ts*, comme on l'a déjà vu.

Ce qui le caractérise le plus c'est une fragmentation interne importante. Alors que l'extrême Sud de la Drôme et de l'Ardèche a des caractères linguistiques assez proches de ceux du Vaucluse ou du Gard — exception faite des traits nord-occitans — et en particulier ignore la distinction formelle des nombres dans les substantifs et les adjectifs, les choses changent nettement à partir de Montélimar-Le Teil et encore davantage au Nord de la vallée de la Drôme. Dans la plaine de Romans-Valence et de même dans la partie de l'Ardèche située au Nord de la vallée de l'Eyrieux, les parlers restent occitans mais perdent un certain nombre de traits essentiels de la langue d'oc : l'*s* devant consonne n'y est plus prononcé, on dira donc *tèto, gèpo, vèpre*... De même les diphtongues *au̯, eu̯, ai̯, èi̯*, se simplifient en *ó, yó, è* ... [2] ;

3) le provençal « rhodano-méditerranéen » est le sous-dialecte qui a de loin la plus grande extension géographique, puisqu'il comprend le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var, une petite partie des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes. Ce qui unit tous ces parlers, c'est sans aucun

1. Dans quelques parlers de la moitié Nord de la Drôme, il arrive qu'il y ait une opposition entre *-e* (sg.) et *-i* (pl.) dans les masculins : *òme, òmi*.... voir mon étude, p. 277-278.

2. Voir mon étude, et particulièrement dans la conclusion, p. 463-471.

doute, que, très conservateurs à date ancienne (c'est-à-dire pré-médiévale) comme tous les parlers sud-occitans, ils ont depuis le Moyen-Age connu des évolutions importantes dues principalement au contact avec le français : chute des occlusives finales et de *s* final, déjà signalée, et notamment abandon de la distinction entre singulier et pluriel dans les adjectifs et les substantifs : *l ȯme — liz ȯme* ; *la fẹ̀mo — li fẹ̀mo*.

On peut bien sûr subdiviser ce groupe en « rhodanien » et « méditerranéen », conformément à l'usage. Importante du point de vue de l'histoire littéraire, puisque le rhodanien est la base du provençal mistralien, cette distinction est moins pertinente du point de vue scientifique : les traits qui peuvent départager ces deux variétés sont relativement nombreux mais souvent peu significatifs en raison d'interférences fréquentes. Ainsi on opposera en général :

	méditerranéen	rhodanien
déterm. :	*lei, akèstei...*	*li, akèsti...*
	-yẽ : *nasyẽ* « nation »...	*nasyũ...*
	pwạ̀rto ou *pwẹ̀rto..., fwã...*	*pȯrto, fõ* « fontaine »
	kamyé « chemise »...	*kamịzo...*
	nẅé « nuit », *fẅẹ̀yo*	*nyœ́* ou *nẅœ́, fyẹ̀yo...*

Mais il est facile de constater grâce à l'*ALP* que l'absence de diphtongaison de *o* + *r* dans *pȯrto*..... apparaît aussi dans l'extrême-nord du provençal, et de même la diphtongaison ne caractérise pas nettement les parlers méditerranéens à l'intérieur de l'ensemble provençal : on la trouve dans la Drôme et les Hautes-Alpes. La chute de l'*s* intervocalique, observée aussi dans le nissart, est bien un trait méditerranéen important ; mais elle existe dans quelques mots rhodaniens : *kạu̯vo* « chose » par exemple. Quant à la prononciation *yœ́* ou *ẅœ́*, on ne peut plus dire actuellement qu'elle soit spécifique du rhodanien : la carte 5 montre que dans les noms de la « pluie » et de la « nuit », le phonétisme *yœ́* ou *ẅœ́* est largement répandu dans la plus grande partie de l'espace provençal.

4) le « nissart » est peut-être le moins homogène des quatre sous-dialectes pour deux raisons. La partie la plus orientale des Alpes-Maritimes doit d'abord être détachée du nissart et rejoindre le grand ensemble dialectal de l'Italie du Nord ou plus précisément le dialecte ligurien. Il s'agit de la vallée de la Roya (Saorge, Fontan, la Brigue, points 76, 86 et 96 de l'*ALP*) et aussi dans une certaine mesure de Menton (point 111), où les faits suivants peuvent être notés :

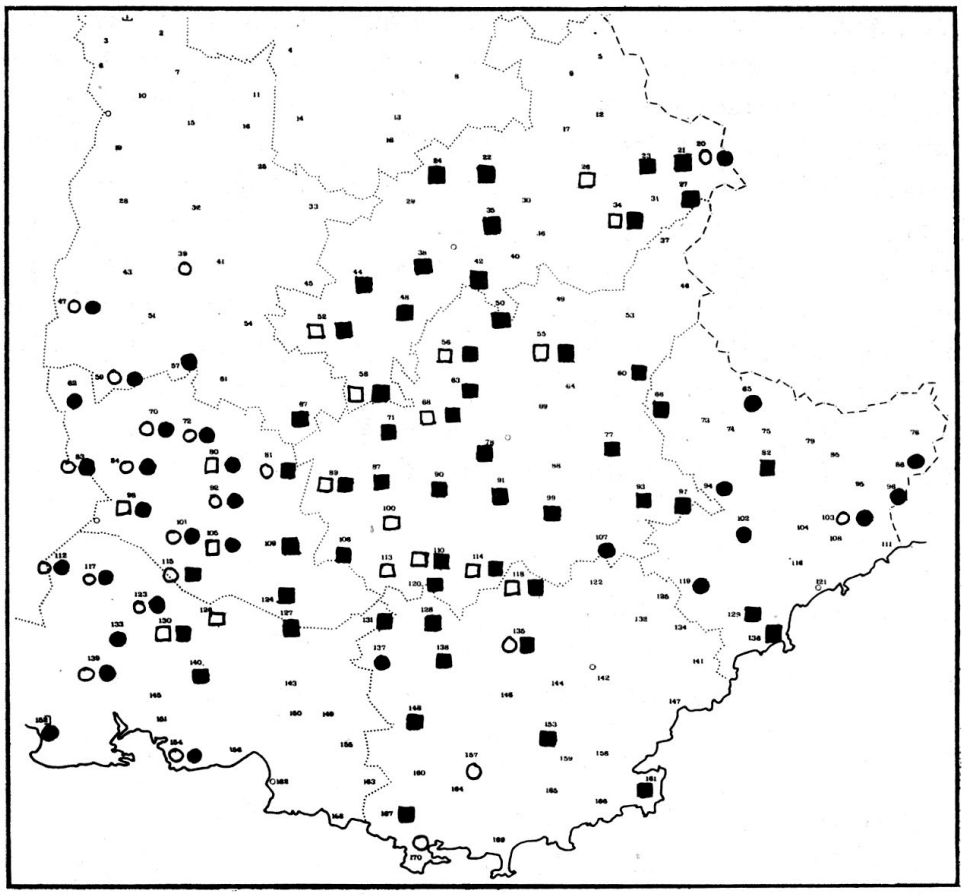

CARTE 5. — Pluie et nuit.

○ : *plǫ̀yo* ● : *nyǫ́*
□ : *plüǫ̀yo* ■ : *nüǫ́*
Ailleurs : *plüèyo* ou *plǫ̀yo* (dans le Nord), *nüé*, *nüèts*...

— *l* implosif devenu *r* : *ạrbu* « arbre », *kurka* « coucher », *bạrma* ou *ạrma* « grotte » (*BALMA).

— *y* renforcé en *dj* : *mạdje* (pt 78), *mạdje* (86), *madj* (98), *mạdju* (111) « (mois de) mai ».

— groupes *pl*, *kl* devenus *tɛ* : *tɛǫ́u̯* (78, 86, 98) « il pleut », mais *pyǫ̀u̯*, stade moins avancé, au point 111 ;
de même *tɛǫ́u̯vut* (76), *tɛuu* (86), *tɛou̯gu* (96), *pyògoẽ* (111) « (il a) plu » (occitan commun : *plóu̯gu*) ;
tɛạra (76, 86), *tɛạla* (96), *kyạra* (111) « claire » etc...

— pluriels vocaliques de type italien en *i* pour les masculins et *e* pour les féminins : *mes* - *mẹ́zi* (76), *mẹœje* - *mi̯i̯ji* (86), *mez̆* - *mizi* (98) « (un) mois

- (deux) mois » (mais pt III: *mes - mes*) ; *ura- ure* (76, 86, 98), « heure - heures » mais III: *ura - ura*.

— vocabulaire surtout : *di* « jour » (78, 88, 98) mais III : *jorn* ; *sabya* « samedi » (78, 88, 96 mais III : *disạta*) ; *stralụkoe* (86), *estraluk* (96) « éclair » (mais 76 : *slaụs*, III : *lãmp*, type usuel en nissart et sur la côte méditerranéenne du Var et des Bouches-du-Rhône), pour ne prendre que quelques exemples du volume I de l'Atlas [1].

Il est sûr que d'autres traits qu'on peut appeler liguriens ou nord-italiens se trouvent çà et là dans le nissart, parfois jusqu'à Nice. Ainsi la conservation de D latin intervocalique : *suda* « suer » (*ALP* c. 13) ; la conservation des proparoxytons latins comme *mạnege* « manche » (MANĬCU), *ALP* c. 179 *dimẹnege* « dimanche », *ALP* c. 97 [2] ; l'article pluriel *lu* ; ou encore des mots comme *kala* « descendre », *ALP* c. 133, etc.

Ce sont les signes d'une convergence entre dialectes de langues différentes qui est assez habituelle dans le domaine roman, et que l'on observe par exemple entre gascon et aragonais... En même temps cela fait une partie de l'originalité du nissart.

L'autre partie de cette originalité est constituée par le fait que, comme on le voit sur la carte, le nissart est au croisement des deux axes : la plupart des parlers nissarts sont tout à la fois sud-occitans et alpins — au moins en partie. A Nice ou dans la Vésubie on dit *kaụt* « chaud », *tẽmp* « temps », *fẅòk* « feu », *nẅètɛ* « nuit » avec *t*, *p*, *k*, *tɛ* conservés, et même *begut* « bu » avec *t* conservé après voyelle (alors que dans les Hautes-Alpes *t* est régulièrement tombé après voyelle : *vèrt* « vert » mais *bégu*, *pra* « pré »).

Mais l'*s* du pluriel ne s'est maintenu que dans le Nord des Alpes-Maritimes, c'est-à-dire le nord-provençal. Ailleurs on observe la même neutralisation de l'opposition singulier-pluriel que dans le groupe rhodano-méditerranéen [3]. Avec ces parlers rhodano-méditerranéens, le nissart a en commun quelques tendances et particulièrement la tendance à la chute des consonnes entre voyelles : *kamyé* « chemise », *glèya* « église »... que nous avons déjà vue.

1. *ALP*, cartes 6 (« se couche »), 129 (« grotte »), 111 (« mai »), 21 (« pleut »), 22 (« il a plu »), 139 (« claire »), 98, 106 (pour les pluriels), 78, 79, 96, 32 (« jour », « bonjour », « samedi », « éclair »).

2. Ce dernier trait est peut-être un archaïsme de la langue d'oc. Les *Leys d'Amor* en disent quelques mots, mais pour le condamner... Comme le dit Anglade (*Grammaire*... p. 127-128), il semble que dans l'ancien occitan les proparoxytons aient été soit savants soit seulement apparents.

3. Voir par exemple les cartes 98 et 125.

Ainsi sommes-nous arrivé à une conception du provençal que nous croyons plus près de la réalité scientifique et du même coup plus utile sur le plan de la pédagogie et de la dynamique culturelle : un dialecte qui fait partie de l'ensemble occitan et qui n'a pas plus d'extension géographique que le gascon ou le languedocien, mais qui de son côté est, comme tous les dialectes, un ensemble, une gerbe de variétés liées par une communauté d'évolutions linguistiques et surtout par une histoire culturelle commune et une tradition d'échanges de toute sorte. Les quatre sous-dialectes que nous avons définis ne peuvent pas épuiser, il s'en faut de beaucoup, cette diversité du provençal qui est très grande et très intéressante à étudier, car elle est le résultat de la vie de chaque jour. Ils ont seulement l'intérêt de nous permettre d'y voir un peu plus clair dans la fragmentation interne du provençal ; les structures essentielles du dialecte apparaissent dans leur cohérence et leur dynamique véritables.

Il faut dire encore une fois que la dialectologie montre que la notion de dialecte est toute relative. Un dialecte n'est pas une sorte d'île où il serait possible de s'enfermer. C'est une réalisation géographique de la langue qui d'une manière générale n'a pas de limites clairement définies, et qui surtout a toujours des liens étroits et des correspondances complexes avec les autres réalisations. D'un autre côté le dialecte n'est pas la seule unité de classement des variétés géographiques d'une langue. On le voit clairement dans le cas de la langue d'oc, où la distinction des deux grandes zones — Nord-occitan et Sud-occitan — vient se superposer à celle des grands dialectes historiques, pour la Provence tout au moins. Les deux types de classement sont également vrais et homogènes, selon des critères qui ne peuvent pas être confondus.

Malgré tout le dialecte — tel qu'il a été défini dans cet article — est une réalité linguistique et culturelle fondamentale, d'où il faut nécessairement partir pour aller à la langue, c'est-à-dire la connaissance du diasystème, des autres variétés dialectales, des différents niveaux de langue, et des moyens de les utiliser, soit dans l'écrit, soit dans l'oral. C'est le dialecte qui porte la trace première de l'histoire d'un peuple et de la diversité de son expérience, qui fait de la langue une force vivante enracinée dans le passé et tournée vers l'avenir. La relation entre langue et dialecte est un mouvement dialectique sans fin, qui doit être convenablement analysé, assumé et, je dirai même, développé par ceux qui ont à cœur de faire vivre une langue aussi diverse et aussi riche que la langue d'oc.

Jean-Claude BOUVIER.